

## Journée des comités départementaux sportifs



Samedi 8 novembre 2008 à Bondoufle  
Salle de conférences Stade Robert Bobin

### Sous-commission sports de nature, préparatoire à la CDESI

#### TEMPS DE RÉFLEXION PARTAGÉE ENTRE LES ACTEURS DU MOUVEMENT SPORTIF ESSONNIEN CONCERNÉS PAR LES SPORTS DE NATURE

#### Rappels calendaires :

- ☛ 18 décembre 2003 : présentation de l'Agenda 21 du sport français (CNOSF).
- ☛ 2 juin 2005 : installation de la CDESI en Essonne.
- ☛ 6 juillet 2007 : lancement du Grenelle de l'environnement.
- ☛ 17 Septembre 2008 : journée technique nationale sports de nature et CDESI-PDESI à ANGERS (ADF et CG Maine et Loire).
- ☛ Aujourd'hui : besoin d'une commission sportive d'étude, d'échanges et de dialogue agissant dans le cadre de la CDESI.

Une telle commission n'a lieu d'exister que si chacun expose ses attentes en la matière.

Dans le prolongement des Assises du sport, les thématiques de l'entretien des espaces de pratique, de l'accessibilité, de l'environnement et du développement durable sont apparus comme prioritaires.

Les échanges de vue qui émergeront de ces dialogues sont à la base de toute démarche de ce type.

---

---

**Pistes de réflexion relatives  
à l'objet du séminaire et ses corollaires que sont  
le développement durable et la décentralisation**

---

---

**A. Constat départemental dans une démarche participative**

- ▶ Aider à bâtir la CDESI et le PDESI, par une mutualisation cohérente des intérêts du mouvement sportif à avoir une approche commune du développement durable.
- ▶ Estimer la représentation quantitative des sports de nature en Essonne : poids de l'offre en Essonne.
- ▶ Exploiter les caractéristiques du département : structures institutionnelles et possibilités naturelles

**B. Positionnement du CDOS, « porte parole des sports de nature »**

- ▶ Evaluation du degré de volonté politique.
- ▶ Objectifs opérationnels :
  - Construction d'objectifs communs.
  - Identification des acteurs et partenariats potentiels, pour aboutir finalement au PDESI.
  - Recensement des conflits d'usage.
  - Formulation claire de ces objectifs.
- ▶ Rôle du CDOS :
  - Impulser un développement raisonné des sports de nature et l'accessibilité.
  - Aider le secteur non-marchand à se structurer.
  - Accompagner la réglementation des pratiques.
  - Afficher la volonté partenariale du mouvement sportif essonnien.Passer à l'action, dans la future Maison départementale des Sports, par l'accueil du public, l'information et la formation, l'ébauche du PDESI par la CDESI...

**C. Prospective**

- ▶ Mobilités douce, de proximité.
- ▶ Solliciter des étudiants et l'Université sur les thèmes de l'Europe, du développement durable, des sports de nature, du tourisme...